# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élèves

Question écrite n° 74589

## Texte de la question

M. Georges Frêche attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la scolarisation des enfants de moins de trois ans. L'école maternelle assure un rôle d'éducation et de socialisation irremplaçable, notamment en matière de maîtrise de la langue, pour les enfants issus de familles modestes qui ne peuvent avoir accès aux crèches parce que leur mère ou leur père ne travaillent pas. La scolarisation à deux ans contribue à atténuer les inégalités sociales et familiales et permet aux jeunes enfants d'aborder les apprentissages de l'école maternelle dans les meilleures conditions. Il lui demande donc les mesures qu'il compte prendre pour étendre l'accueil des enfants à deux ans dans les écoles maternelles.

## Données clés

**Auteur :** M. Georges Frêche
**Circonscription :** Hérault (2e circonscription) - Socialiste
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 74589
**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire
**Ministère interrogé :** éducation nationale
**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 25 mars 2002, page 1626